

APPARTEMENT DE 4 PIECES DUPLEX
n° 03 au Rez-de-Jardin

ENTREE	6,78 m ²
SEJOUR	49,17 m ²
CUISINE	8,41 m ²
CHAMBRE MASTER	23,02 m ²
CHAMBRE 1	19,92 m ²
CHAMBRE 2	15,47 m ²
SALLE DE BAIN 1	6,99 m ²
SALLE DE BAIN 2	5,53 m ²
SALLE D'EAU	4,50 m ²
RANGEMENT	1,47 m ²
BUANDERIE	2,92 m ²
DEGAGEMENT 1	6,86 m ²
DEGAGEMENT 2	3,36 m ²
WC	1,44 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	155,84 m²
TERRASSE 1	16,64 m ²
TERRASSE 2	5,21 m ²
JARDIN 1	128,92 m ²
JARDIN 2	46,89 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	353,50 m²

LEGENDE 1/3

	trappe d'accès entretien VMC		sèche-serviette
	VR volet roulant		ballon d'eau chaude
	garde corps		réfrigérateur
	soffite/faux plafond		lave vaisselle
	esp tech elec du logt		lave linge
	placard		cuisson
	retombée de poutre		tri sélectif
	fenêtre		linéaire complémentaire kitchenette
	pf coulissante		K
	porte fenêtre		fe. oscillo-battante
	fenêtre fixe		

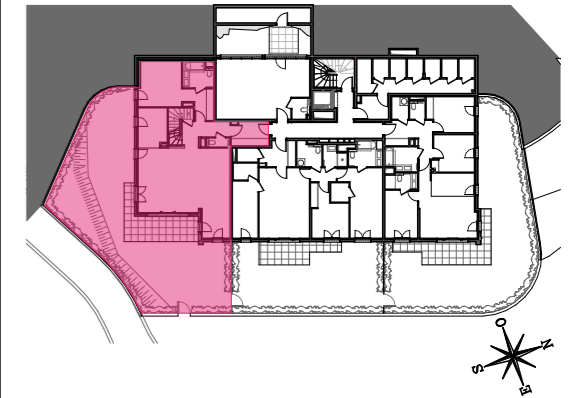
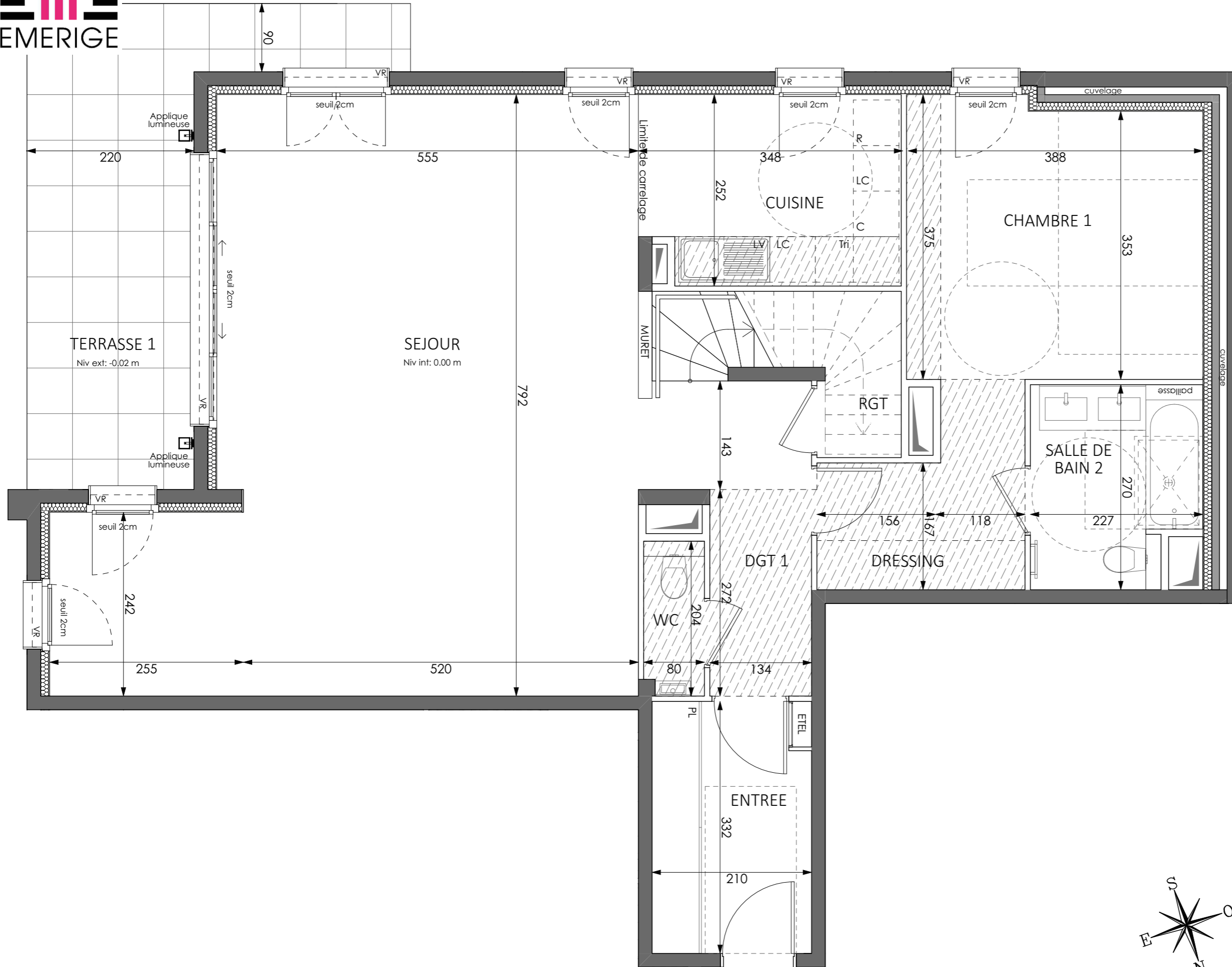
Indice A Février 2024
 Echelle :

Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

Nota : Les surfaces des placards et/ou dressings sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage ou refroidissement, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »





**APPARTEMENT DE 4 PIECES DUPLEX
 n° 03 au Rez-de-Jardin**

NIVEAU BAS

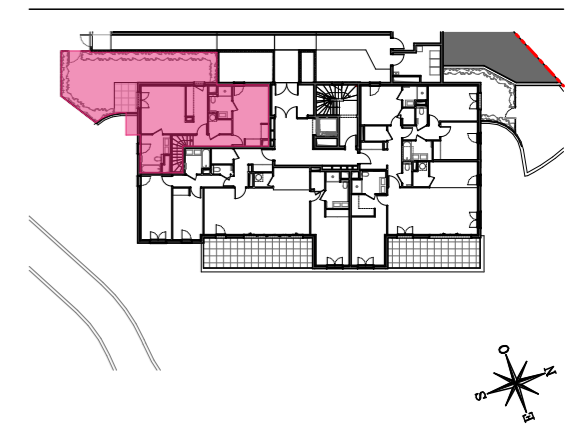
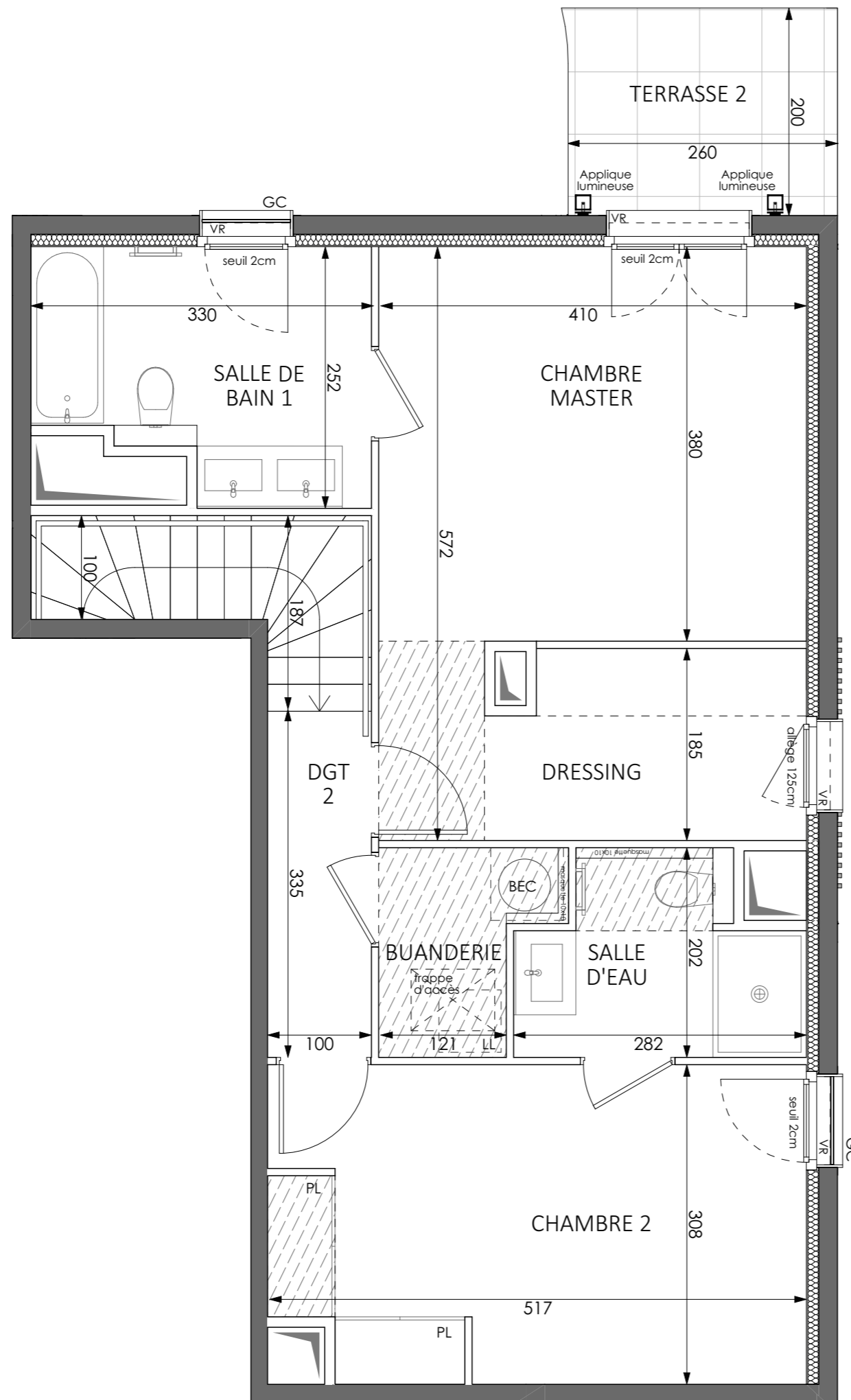
LEGENDE 2/3

	trappe d'accès		sèche-serviette
	entretien VMC		ballon d'eau chaude
	VR volet roulant		R réfrigérateur
	GC garde corps		LV lave vaisselle
	soffite/faux plafond		LL lave linge
	EDEL esp tech elec du logt		C cuisson
	PL placard		TRI tri sélectif
	retombée de poutre		LC linéaire complémentaire
	fenêtre		K kitchenette
	pt coulissante		fenêtre
	fenêtre		fenêtre
	fenêtre		fenêtre
	fenêtre		fenêtre

Indice A Février 2024
 Echelle : 0 50 100 200cm

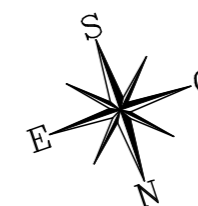
Conformément à la réglementation, ce plan est :
EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards et/ou dressings sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage ou refroidissement, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



APPARTEMENT DE 4 PIECES DUPLEX
 n° 03 au Rez-de-Chaussée

NIVEAU HAUT



LEGENDE 3/3

	trappe d'accès		sèche-serviette
	entretien VMC		ballon d'eau chaude
	VR		R
	GC		LV
	soffite/faux plafond		LL
	esp tech elec du logt		C
	PL		TRI
	retombée de poutre		LC
	fenêtre		K
	pt coulissante		fenêtre
	porte		fenêtre
	fenêtre		fenêtre
	fenêtre		fenêtre
	fenêtre		fenêtre

Index A Février 2024
 Echelle : 0 50 100 200cm

Conformément à la réglementation, ce plan est :
EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards et/ou dressings sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage ou refroidissement, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

